

JOURNÉE D'ACTION DU 18 JANVIER

Sommet sur l'emploi ou mesures antisociales ?

La Commission Exécutive de l'Union Départementale CGT de la Gironde réunie le 5 janvier, appelle les salariés, les syndiqués, à se mobiliser massivement en se mettant en grève partout où c'est possible et en manifestant le 18 janvier 2012 jour du Sommet Social convoqué par le Président de la République.

En effet, encore une fois, se sont les salariés, les retraités, les privés d'emploi, les plus démunis, qui vont payer la facture d'une crise dont ils ne sont pas responsables !

La TVA (faussement) dite Sociale que veut nous imposer Sarkozy va, non seulement diminuer le pouvoir d'achat des ménages mais aussi, par ailleurs, va de fait briser les fondements de notre protection sociale basés sur la solidarité ! Les chiffres du chômage sont dramatiquement mauvais notamment chez les seniors (+ 15.4 %) et les jeunes (+2.2 % en un mois).

Or, notre Président, en campagne présidentielle, prend les mesures qui conviennent au patronat !

La CGT s'oppose haut et fort aux mesures prises et proposées par le gouvernement au profit du MEDEF, des financiers et des plus riches et exige :

- ↪ La revalorisation des salaires, pensions et minimas sociaux,
- ↪ Le contrôle des aides publiques aux entreprises,
- ↪ De contraindre les entreprises à des alternatives aux licenciements,
- ↪ La suppression des exonérations fiscales et sociales sur les heures supplémentaires,
- ↪ De stopper les suppressions d'emplois,
- ↪ De développer les politiques publiques et les moyens des services publics,
- ↪ La réforme de la fiscalité en profondeur,
- ↪ De créer un pôle financier public et établir un mécanisme de crédits à taux réduits,
- ↪ De taxer les mouvements spéculatifs de capitaux et éradiquer les paradis fiscaux.
- ↪ De mettre en place un fond européen de solidarité sociale et de développement économique.

+ 5.2 % de demandeurs
d'emplois catégorie A en 1 an

Les femmes gagnent en
moyenne 25% de moins que les
hommes

1 salarié sur 2
gagne moins de 1 500 €
par mois

Création d'un fond
de 750 milliards d'€ par
l'État pour sauver les
financiers

TVA : elle représente
+ de 10 % des revenus d'un
ménage gagnant moins de
3000 € par mois contre 3 %
pour ceux gagnant plus de
20 000 € par mois

Augmentation des tarifs
de l'électricité au 1^{er} janvier
2012 : + 2.9 %

Pour
faire face à
toutes ces injustices
sociales, une seule solu-
tion : la mobilisation !

Pour la CGT, il est important que
la population prenne conscience
que d'autres choix économiques et
sociaux sont possibles pour faire face
à la crise ! il est primordial de construire
des cahiers revendicatifs dans les entre-
prises avec les syndiqués et les salariés en
partant de leurs besoins et de les porter
devant les employeurs !!

Le 18 janvier, notre Président convoque un
sommet social, ce sera l'occasion pour la
CGT de s'exprimer sur les propositions
faites par le Gouvernement et de porter les
revendications des salariés !

Ce sera aussi un temps fort où les syndi-
qués, les salariés, les privés d'emploi, les
retraités, les étudiants sont appelés à
se mettre en grève partout où ils l'au-
ront décidé et à manifester leur
désaccord sur les choix politiques
qui mettent à mal la protection
sociale dans son ensemble,
détruisent les emplois,
paupérisent la po-
pulation !!!

170 milliards d'€ : montant des
exonérations fiscales et so-
ciales et autres aides publiques
aux entreprises

Augmentation
des tarifs du Gaz au 1^{er}
janvier 2012 : + 4.4 %

8.2 millions de
personnes vivent sous le
seuil de pauvreté (954 €
par mois)

La rémunération des
dirigeants du CAC 40 a
augmenté de 34 %

Augmentation du
SMIC au 1^{er} janvier 2012 :
+ 0.3 %

La France au 1^{er}
rang européen au niveau
productivité horaire du
travail

L'Union Départementale CGT de la Gironde appelle les salariés et les syndiqués
à se mettre en grève partout où cela est possible et à participer à la manifesta-
tion le

MERCREDI 18 JANVIER
À Bordeaux :

Rassemblement à 11h30
Place de la République

Défilé jusqu'à la Préfecture

Demande d'audience au Préfet et dépôt de cahiers revendicatifs

Pour vous syndiquer : <http://www.cgt-gironde.org> ou 05 57 22 71 40.